



ArcelorMittal

Industeel France

Sites de Châteauneuf et Saint-Chamond

Politique de Santé et Sécurité

Mai 2022

Nous avons la conviction que tous les accidents de travail, toutes les maladies professionnelles et tous les accidents matériels sont évitables. C'est dans cette direction que nous devons orienter, à tout moment, nos actions personnelles et collectives.

En accord avec la politique santé et sécurité du groupe ArcelorMittal, nous nous engageons à faire en sorte que :

La sécurité et la santé fassent partie des missions de tous

Les exigences réglementaires et légales en sécurité, sûreté, santé du site soient respectées

Le personnel soit **sensibilisé grâce à des actions de formation, de communication et des ¼ heures sécurité régulières**

L'ensemble des risques générés par nos activités soit identifié et maîtrisé

Le CSSCT, le CSE et les entreprises extérieures intervenant sur notre site soient associés à la mise en œuvre de cette politique

Les accidents et les presque'accidents soient partagés, analysés et les actions mises en œuvre

Les règles sécurité, santé et sûreté soient respectées

Un processus d'amélioration continue de la prévention des risques santé, sécurité et sûreté soit en place et maintenu



La mobilisation et l'engagement de tous sont les clés du succès de cette politique et nous nous engageons à mettre à disposition à l'ensemble des salariés tous les moyens permettant son application. Cette politique santé et sécurité est communiquée à tout le personnel travaillant sur les sites.

Alain Chaffaut
Directeur

S. Perret
MAC

A. Bras
AC - LAM

T. Badin
St Chamond

V. Ngomo
Commerce

H. Huchet
RH-S&H

Y. Jin
Finance

D. Guichard
Tolérie-TTH

J.P. Baron
Sécurité-
Environnement

F. Desmicht
Maintenance
C. Outteryck
Logistique